

13 - Est-il nécessaire d'être entendu par la Commission ?

Non. C'est même inutile si vous avez précisé les motifs de votre appel dans le courrier qui vous est demandé lors de la constitution du dossier.

En revanche s'il y a des éléments que vous n'avez pas pu, pour des raisons très personnelles, indiquer dans le courrier, cela peut être utile. Mais cela ne donne pas plus de chance d'obtenir satisfaction.

14 - Puis-je venir avec mon enfant?

Oui, il peut vous accompagner.

15 - Où a lieu la Commission d'appel?

Dans les locaux de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique : Impasse Mirabeau à Toulon.

16 - Comment est-on informé des décisions de la Commission?

Par courrier directement au domicile. Les établissements sont également avisés.

17 - Puis-je contester les décisions de la Commission d'appel?

Non. Les décisions de la Commission d'appel sont définitives.

18 - Les décisions s'appliquent-elles aussi aux établissements publics?

Oui. Tous les établissements publics et privés sous contrat sont obligés de respecter les décisions des Commissions d'appel.

19 - L'élève reste-t-il inscrit dans l'établissement si la décision est négative ?

Oui, le redoublement dans l'établissement est de droit, sous réserve de places disponibles.

20 - Et si la décision est favorable ?

Un élève ne peut être exclu au motif de l'avis favorable de la Commission d'appel

* * * * *

Calendrier des Commissions d'appel :

Fin de 2nde : Mercredi 11 juin 2008 à 8h30

Fin de 3^{ème} : Jeudi 12 juin 2008 à 8h30

Fin de 4^{ème} : Lundi 23 juin 2008 à 8h30

Fin de 6^{ème} : Mardi 24 juin 2008 à 8h30

Plan d'accès :



En venant de Marseille :

Prendre Toulon, direction le Port. Serrer à gauche et suivre La Gare.

Au feu de l'Avenue Vauban, prendre à gauche le Boulevard Maréchal Leclerc.

Après le Muséum d'Histoire Naturelle, prendre à droite la rue Chalucet jusqu'au sens interdit.

Prendre à droite la rue Mirabeau et l'impasse est tout de suite à votre gauche.

En venant de Nice :

Prendre Toulon Centre par le Boulevard de Strasbourg puis le Boulevard Maréchal Leclerc.

Après le Muséum d'Histoire Naturelle, prendre à droite la rue Chalucet jusqu'au sens interdit.

Prendre à droite la rue Mirabeau et l'impasse est tout de suite à votre gauche.

Parkings payants les plus proches : Albert 1^{er} (la gare) ou Liberté.

Parkings dans les rues Chalucet, Peiresc et Revel au tarif de 2,50 € la journée ou dans les rues Mirabeau et Gimelli où le tarif est à l'heure.